

# Compte-rendu de l'assemblée générale 2014

**Date:** le 31 mars 2014

**auteur:** Pierre Jaury

**Association:** HZV

Le 24 mars 2014 à 20h, conformément aux statuts de l'association HZV, les membres se sont réunis en assemblée générale ordinaire suite à la convocation du bureau émise le 10 mars 2014.

L'assemblée s'est tenue sur le serveur IRC de l'association. Parmi les 158 membres convoqués, 37 membres étaient présents et deux membres représentés. Le nombre de votants s'élevait à 39.

La séance a débuté à 20h07. Suivant les statuts, la séance est présidée par Guillaume Vassault-Houlière, Président de l'association, assisté de Pierre Jaury, secrétaire de l'association.

Les président et secrétaire de séance remercient les membres pour leur présence, puis le secrétaire rappelle l'ordre du jour, tel que mentionné dans les convocations :

- bilans moral et financier de l'exercice 2013 ;
- remplacement définitif des membres sortants du Conseil d'Administration ;
- vote sur les nouveaux statuts et sur le règlement intérieur ;
- séance de questions/réponses.

## Bilan moral

Le président de séance présente le bilan moral, transmis par ailleurs à l'ensemble des membres et joint à ce compte-rendu. Il met notamment l'accent sur les points suivants :

- fermeture temporaire ou définitive du forum ;
- remise à plat des statuts de l'association ;
- restructuration du bureau et du conseil d'administration ;
- écriture du règlement intérieur ;
- reconstruction d'une équipe CTF ;
- préparation et migration des infrastructures techniques ;
- poursuite des réunions mensuelles ;
- étude de la mise en place d'une équipe dédiée au Sud de la France ;
- organisation de la Nuit Du Hack 2014 ;
- représentation aux événements 30C3, FIC 2014 et Insomni'hack 2014 ;
- présence à la table ronde cybercriminalité de l'ESGI ;
- intervention dans un reportage France 4.

Répondant à la question de « virtualabs » concernant l'équipe dédiée au Sud de la France, le président précise que le projet a pour but de faciliter l'organisation d'événements dans le Sud de la France, notamment de réunions similaires aux réunions mensuelles existantes.

Aux questions de plusieurs membres concernant les moyens de communication et l'information auprès des membres (« tacite », « Rian » et « R50 »), le président répond que le conseil d'administration est conscient du manque de communication entre et avec les membres et que plusieurs solutions sont à l'étude. Les membres évoquent la possibilité de mise en place d'une « newsletter », approuvée par le président.

Le bilan moral est approuvé par l'assemblée générale avec une majorité de 24 voix (25 voix exprimées, 1 vote blanc).

## **Bilan financier**

Benoit Scolca, trésorier de l'association, présente le bilan financier de l'exercice 2013, par ailleurs transmis à l'ensemble des membres et joint à ce compte-rendu. Il souligne la simplicité du bilan étant donné la jeunesse de l'association.

Aux questions de plusieurs membres, le trésorier rappelle que la principale source de recettes pour le fonctionnement général sont les cotisations, renouvelées chaque année par l'ensemble des membres.

A la question de « yaap » concernant les autres sources de recettes, le président et le trésorier mentionnent l'ouverture prochaine d'une boutique en ligne, les dons ponctuels et les éventuels excédents d'événements tels que la Nuit Du Hack.

Le bilan financier est approuvé à la majorité de 27 voix (32 voix exprimées, 5 votes blancs).

## **Nouvelle version des statuts de l'association**

Le secrétaire rappelle qu'une nouvelle version des statuts de l'association a été rédigée. Il souligne que les modifications de fond sont peu nombreuses et ne concernent pas l'administration de l'association.

Aux remarques de plusieurs membres concernant des coquilles dans la version proposée, le secrétaire répond et planifie une relecture à l'issue de l'assemblée.

A la question de « s\_kunk » concernant la reconnaissance de l'association d'intérêt général, le secrétaire rappelle l'objectif du statut et indique que la demande de rescis fiscal est en cours et que ni l'objet ni la rédaction des statuts ne semblent être incompatibles.

La nouvelle version des statuts est approuvée à la majorité de 32 voix (33 voix exprimées, 1 vote blanc).

## **Règlement intérieur**

Le secrétaire rappelle que le règlement intérieur de l'association a été rédigé et doit être approuvé par l'assemblée générale.

A la question de « s\_kunk » concernant la licence du document, le secrétaire répond que la question n'a pas encore été soulevée mais qu'elle le sera prochainement. S'il n'est pas certain que les documents en question soient protégés par le droit d'auteur, les licences usuelles seront tout de même envisagées.

Le règlement intérieur est approuvé à la majorité de 30 voix (31 voix exprimées, 1 vote blanc).

## **Consolidation du conseil d'administration**

Le secrétaire rappelle les statuts : en cas de vacance, le conseil d'administration pourvoit temporairement au remplacement de ses membres. Le remplacement est approuvé définitivement par l'assemblée générale suivante.

Le président soumet au vote de l'assemblée une liste consolidée pour le conseil d'administration. En réponse à la vacance des places occupées par :

- Gaël Therond ;
- Stéphanie Perez ;
- Joris Boquet ;
- Mathieu Bouvet ;

Quatre membres ont été temporairement nommés par le conseil d'administration :

- David Marcley ;
- Hicham Tolimat ;
- Franklin Raccah ;
- Peter Sthiel.

La liste ainsi consolidée est approuvée par à la majorité de 31 voix (34 voix exprimées, 3 votes blancs).

## Divers

Le président remercie à nouveau les membres pour leur présence et la séance est ouverte aux questions et propositions. Plusieurs points d'intérêt sont soulevés.

- L'organisation d'événements de taille intermédiaire entre les réunions mensuelles et la Nuit Du Hack, sur une durée plus longue (trois à quatre jours) est proposée par « Venusos » et soutenue par plusieurs membres. Plusieurs pistes sont envisagées, notamment de prendre contact avec la direction d'un lycée professionnel pour le prêt de locaux. Plusieurs membres évoquent aussi la possibilité de prendre contact avec les collectivités locales, de même que pour les festivals. La similarité avec les événements organisés par le CCC est soulignée.
- Des activités à pratiquer lors d'événement sont proposées par plusieurs membres, notamment la mise en place de compétitions (wargame) quotidiennes ou sur plusieurs jours et la pratique du demomaking.

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance est levée à 22h35.

Le président de séance - Le secrétaire de séance